



---

**A**ssociation des **M**ushers du **Q**uébec

**PROCÈS-VERBAL**

---

**ASSEMBLÉE  
ANNUELLE  
DES MEMBRES**

---

**30 AVRIL 2005**

# ORDRE DU JOUR

---

- 1 - Ouverture de la réunion : Pourquoi l'AMQ
- 2 - Élection d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire de la réunion
- 3 - Vérification des présences et du quorum
- 4 - Adoption de l'ordre du jour
- 5 - Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle
- 6 - Approbation des états financiers de l'association
- 7 - Approbation des règlements ou résolutions adoptés par les administrateurs
- 8 - Présentation de ce qui a été fait depuis un an :
  - a) Gilles : Anima Québec : résumé de la situation, des rencontres, soirée d'information. Explications claires de leurs objectifs, et de notre position actuelle (guide, inspection)
  - b) Isabelle D. : Comité assurance : recherches effectuées, résultats, assurance club
  - c) Martin : Comité écoles : outils didactiques.
  - d) Comité médias : ce qui a été fait.
  - e) Comité formation : résumé , résultats, et peut être changement dans la formation offerte.
  - f) Partenariat : Eco-Tourisme et les autres.
- 9 - Election des administrateurs
- 10 - Objectifs futurs :
  - a) Reconnaissance crédibilité auprès des instances officielles : devrions nous affilier l'AMQ à Mushing Canada / IFSS ? (pour, contre). Sport Québec ? Autres ?
  - b) Anima : guide, contacts, partenariat.
  - c) Formation : création d'une formation accréditée par l'AMQ auprès de fournisseurs payants.
  - d) Financement : recherches de commandites. Qu'avons nous à leur offrir ?
  - e) Symposium : échec il y a deux ans. Est ce rejouable ? Financement ?
  - f) Directeurs de clubs : on les embarque : Guy Dufour CACQ, Dominique Allard Club Jeannois, Paul Duchesneau (à contacter) Club Haute Mauricie, Normand Casavant Club des Laurentides.
- 11 - Varia : questions, réponses.
- 12 - Levée de la réunion.

# **ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES**

---

**Date : 30 avril 2005**

**Lieu: Salle Municipale, St-Eugène de Grantham**

**Heure : 14h00**

**Durée approximative : 2h30**

## **Avis de convocation**

(Voir ANNEXE A)

### **1. Ouverture de la réunion**

Monsieur Marc Lafontan déclare la réunion ouverte à 14h15. Il fait un retour sur les raisons de l'existence de l'AMQ.

### **2. Élection du président de la réunion**

Monsieur Marc Lafontan préside la réunion, assisté du vice-président Gilles Sagot, et madame Isabelle Vézina agit comme secrétaire.

### **3. Vérification des présences et du quorum**

Une soixantaine de personnes étaient présentes : (voir ANNEXE B)

Le quorum étant atteint monsieur Marc Lafontan déclare la réunion régulièrement constituée.

### **4. Adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Marc Lafontan lit l'ordre du jour. Monsieur Claude Lemire propose que le point Varia reste ouvert, puis propose l'adoption de l'ordre du jour, secondés par monsieur Paul Duchesneau, adoptés à l'unanimité.

### **5. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle**

Monsieur Normand Casavant lit le procès-verbal de la dernière assemblée annuelle. Madame Isabelle Dubois en propose d'adoption, secondé par madame Carole Couture, adopté à l'unanimité.

Monsieur Gilles Sagot présente et distribue les états financiers de l'AMQ. (Voir ANNEXE C)  
Monsieur Normand Casavant propose l'adoption des états financiers de l'Association des Mshers du Québec, secondé par monsieur Marc Lafontan et adopté à l'unanimité.

## **7. Approbation des règlements ou résolutions adoptés par les administrateurs**

Monsieur Marc Lafontan lit les résolutions qui ont été adoptés au cours de la dernière année.

## **8. Présentation de ce qui a été fait depuis un an :**

**a) Dossier Anima-Québec.** Monsieur Marc Lafontan nous expose un résumé de la loi P-42, qui justifie bien l'existence du code d'éthique de l'AMQ, qui reste basée sur la "bonne foi" de ses membres. Il fait un bref retour sur chaque point du code d'éthique, et nous fait un bilan de la première rencontre avec Anima-Québec qui a eu lieu en juin 2004, à Ste-Foy.

Monsieur Marc Lafontan nous fait ensuite un résumé des derniers développements en regard de l'application de la loi P-42 par l'organisme Anima-Québec. Messieurs Lafontan et Sagot ayant rencontré une deuxième fois Madame Huguette Lépine d'Anima-Québec le 28 avril 2005, plusieurs nouveaux détails sont dévoilés sur la façon dont cette nouvelle loi sera appliquée, au niveau commercial et privé.

Il en ressort que l'AMQ aura toujours un "droit de regard" sur le guide des pratiques généralement reconnues, qui sera à la base de la grille d'évaluation qu'utiliseront les futurs inspecteurs d'Anima lors des inspections de chenils. Le guide en question n'est malheureusement toujours pas disponible.

Monsieur Lafontan mentionne le système de gradation des endroits visités, qui seront décernés un certain nombre d'étoiles selon leur pointage sur la grille d'évaluation. Si l'endroit visité ne se qualifie pas selon les normes établies, un avertissement sera d'abord émis avec un délai de 15 jours pour corriger la situation, le cas échéant, les amendes remises varieront entre 200\$ et 15 000\$.

Il a été affirmé que les inspecteurs d'Anima-Québec pourront légalement entrer sans avertissements ni mandat dans les chenils commerciaux pour inspections en tous temps. Aussi, Anima-Québec tente présentement de faire passer une seconde loi qui viserait à regrouper tous les propriétaires de chiens et chenils et en obligerait l'enregistrement (au coût de 30\$). Possiblement aussi que les certificats de vaccinations de vétérinaires seront dorénavant obligatoires. On a abordé aussi le sujet du droit d'eutanasie et de saisie de la part des inspecteurs dans certains cas.

Guy Dufour propose qu'on demande un avis juridique au sujet des inspections, secondé par Marc Lafontan, adopté à l'unanimité.

Il est proposé par Claude Lemire que le dossier Anima-Québec soit traité en priorité par le prochain conseil d'administration de l'AMQ. Secondé par Éric Laforce, adopté à l'unanimité.

## **b) Comité assurance**

Isabelle Dubois nous explique que les problèmes rencontrés par les mushers sont dus à une nouvelle clause dans la loi, apparue en 2003, et qui concerne les propriétés comprenant plus de deux chiens. Il en ressort que c'est du cas par cas, et que les réclamations pour morsures vs le nombre de mushers qui paient ne balance pas pour l'assureur. Une nouvelle banque de noms sera montée, avec des critères plus serrés.

## **c) Comité écoles**

Monsieur Martin Hudon n'étant pas présent, Marc Lafontan nous parle du matériel didactique mis en place pour offrir bénévolement des présentations sur le mushing aux jeunes, dans les écoles primaires du Québec.

## **d) Comité médias**

La personne responsable du dossier n'étant plus disponible, Marc Lafontan nous explique brièvement ce qui a été fait durant la dernière année (parution dans Géo Plein-Air, etc.), et mentionne l'importance de continuer à pousser l'image positive du chien de traîneau.

## **e) Comité formation**

Monsieur Marc Lafontan nous parle d'un remaniement à ce niveau. Puisque le système actuellement en place ne permettait pas de vérifier et uniformiser l'information circulée. Donc un tout nouveau manuel de formation sera monté, en partenariat avec Aventure Éco-Tourisme, qui comprendra 3 niveaux de formations, et offrira des accréditations valables.

## **f) Partenariat Éco-Tourisme**

Abordé au point e)

## **L'assemblée prend une pause de 16h30 et reprend à 16h50**

### **9 - Election des administrateurs**

Le conseil actuel est dissout, 4 sièges sont disponibles.

M. Claude Lemire est proposé par Marc Lafontan pour présider l'élection, secondé par Gilles Sagot, adopté à l'unanimité. Marc Lafontan propose Saby Lafontan comme secrétaire de l'élection, secondé par Isabelle Vézina, adopté à l'unanimité.

L'assemblée procède à la nomination des 4 sièges disponibles pour l'élection:

**Au siège 1:** Guy Dufour propose Marc Lafontan, secondé par Gaétan Charrier. Pierre Poirrier propose Isabelle Dubois, secondé par Normand Casavant. Gaétan Charrier propose Gilles Sagot, secondé par Marc Lafontan. Pierre Poirrier propose Normand Casavant, secondé par Paul Boudreau. Marc Lafontan accepte le poste au siège 1, les autres nominés ayant refusé.

**Au siège 2:** Guy Dufour propose Gilles Sagot, secondé par Gaétan Charrier. Lavoie propose Michel Roy, secondé par Carl Deblois. Paul Duchesneau propose Pierre Poirrier, secondé par Manon Lefebvre. Gilles Sagot accepte le poste au siège 2, les autres nominés ayant refusé.

**Au siège 3:** Guy Dufour propose Isabelle Vézina, secondé par Dominique Allard. Jacques Lévesque propose Isabelle Dubois, secondé par Dominique Allard. Stéphane Duplessis propose Alain Forget jr, secondé par Normand Casavant. Nancy Belliveau propose Dominique Allard, secondé par Isabelle Dubois. Isabelle Vézina accepte le poste au siège 3, les autres nominés ayant refusé.

**Au siège 4 :** Carole Couture propose Normand Casavant, secondé par Manon Lefebvre. Marc Lafontan propose Karine Grenier, secondé par Normand Casavant. Stéphane Duplessis propose Alain Forget jr, secondé par Normand Casavant. Guy Dufour propose Isabelle Dubois, secondé par Dominique Allard. Claude Lemire propose Michel Roy, secondé par Stéphane Duplessis. Isabelle Dubois propose Dominique Allard, secondé par Marc Lafontan. Normand Casavant accepte le poste au siège 4, les autres nominés ayant refusé.

Suite à une discussion des 4 sièges, le nouveau Comité d'Administration est dévoilé :

**Marc Lafontan : président**

**Gilles Sagot : vice-président**

**Isabelle Vézina : secrétaire**

**Normand Casavant : trésorier**

**10. Objectifs futurs:** Marc Lafontan présente les nouveaux comités et leurs responsables respectifs :

- a) Un comité Directeurs de Clubs est créé, comprenant : Guy Dufour du CACQ, Dominique Allard du Club Jeannois, Paul Duchesneau du Club Haute-Mauricie, Normand Casavant du Club des Laurentides.
- b) Dossier Anima-Québec : Gilles Sagot demeure responsable du dossier.
- c) Formation : création d'un manuel de formation accréditée (déjà en route) : Les responsables du comité formation seront: André Heller de Descente Malbaie, François Porcherel du Chenil des Grands Versants, Normand Casavant de Casaventure.
- d) Assurance: Isabelle Dubois demeure la responsable du dossier.
- e) Comité école : Martin Hudon demeure le responsable.
- f) Un comité Rando/Sentiers est créé : Jean-Claude Milot de Mushing-Québec sera le responsable.
- g) Un comité Événements est créé dans le but de développer des outils de promotion et chercher des fonds pour organiser des activités. Érick Laforce est le responsable.
- h) Un comité Skijoring est créé dans le but de promouvoir cette activité. Karine Grenier est la responsable.

## **11. Varia**

- a) Il est proposé par Claude Lemire que les frais de déplacements requis par les responsables soient défrayés par l'AMQ. Secondé par Normand Casavant, adopté à l'unanimité.
- b) Marc Lafontan propose l'abandon du programme des commandites de 5%, étant donné que la majorité des entreprises qui y participaient ne sont plus en affaires. Secondé par Gilles Sagot, adopté à l'unanimité.
- c) Jacques Lévesque présente son projet de participation de l'AMQ à un jeu télévisé (L'Union fait la force). Il est décidé que M.Lévesque s'occupera de former un groupe de 4 participants et fera une demande de participation officielle à l'émission.

**12. Levée de la réunion :** Monsieur Marc Lafontan déclare la réunion levée à 18h00, secondé par monsieur Gilles Sagot.

# ANNEXE A

Bonjour à tous,

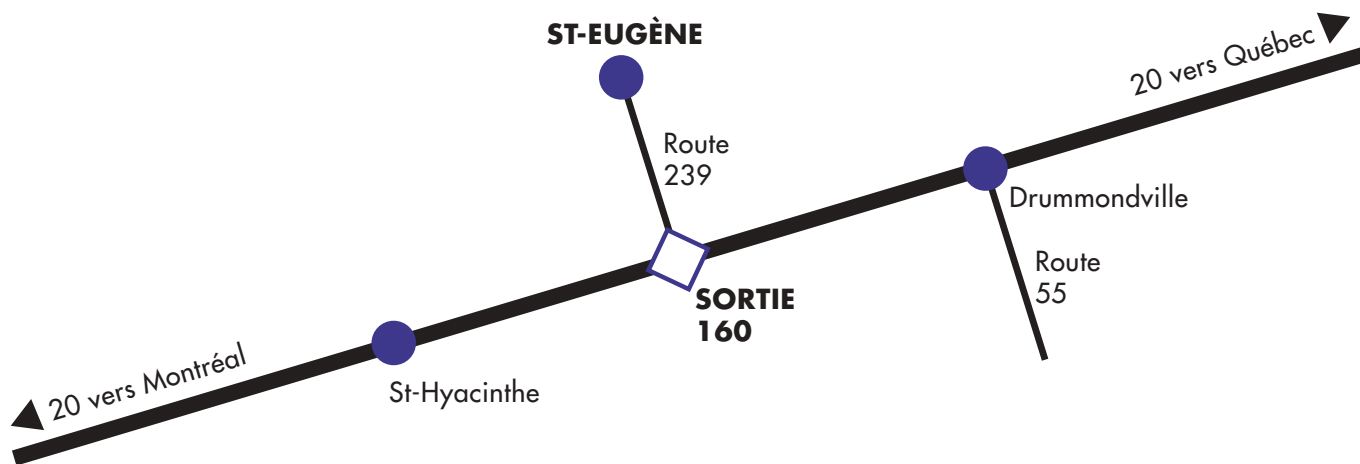
Voici venu le temps de tous nous rencontrer à notre réunion annuelle de l'AMQ et vous y êtes invité!

**Samedi le 30 avril 2005, à 14h00, à la  
Salle municipale de St-Eugène de Grantham**

1028, rang de l'Église

St-Eugène de Grantham (Québec)

St-Eugène de Grantham est situé tout près de l'autoroute 20, environ à mi-chemin entre St-Hyacinthe et Drummondville. En arrivant de Québec ou de Montréal par l'autoroute 20 : sortie #160, route 239.



Nous comptons beaucoup sur votre participation car de nombreux sujets seront discutés et votés par l'ensemble des membres présents.

Au verso de cette lettre vous trouverez l'**ordre du jour** de la réunion. Aussi, joint à cet envoi, un **bordereau de ré-adhésion** pour l'année **2005/2006** que vous pouvez remplir dès maintenant et apportez à la réunion, ou nous faire parvenir par la poste.

Alors, réservez cette date dans vos agendas et nous vous disons à très bientôt pour faire le point sur ce qui s'est passé pendant cette première année et développer une stratégie forte pour les années futures.

Amicalement.

**Marc Lafontan**  
président

**Gilles Sagot**  
vice-président

**Mélanie Tremblay**  
secrétaire

# **ANNEXE B**

## **LISTE DES PRÉSENCES**

|                         |                            |                           |
|-------------------------|----------------------------|---------------------------|
| <b>Marc Lafontan</b>    | <b>Doria Bastille</b>      | <b>Robin Gratton</b>      |
| <b>Saby Lafontan</b>    | <b>Yves Paquette</b>       | <b>Karine Grenier</b>     |
| <b>Gilles Sagot</b>     | <b>Pauline Paquette</b>    | <b>Pierre Poirier</b>     |
| <b>Normand Casavant</b> | <b>Rénald Lacasse</b>      | <b>Mélanie Villiard</b>   |
| <b>Dominique Allard</b> | <b>Martina Lerner</b>      | <b>Ronald Robinson</b>    |
| <b>Isabelle Dubois</b>  | <b>François Porcherel</b>  | <b>Olivier Lemire</b>     |
| <b>Isabelle Vézina</b>  | <b>Jacques Breton</b>      | <b>Marcel Boivin</b>      |
| <b>Jacques Lévesque</b> | <b>Nathalie Fettu</b>      | <b>Claude Lemire</b>      |
| <b>Paul Duchesneau</b>  | <b>Alain Forget jr</b>     | <b>Yvan L'Heureux</b>     |
| <b>Manon Lefebvre</b>   | <b>Danielle Forget</b>     | <b>Érick Laforce</b>      |
| <b>Hélène Boily</b>     | <b>Louis Courtemanche</b>  | <b>Robert Gill</b>        |
| <b>Réal Turmel</b>      | <b>Rollande Rainville</b>  | <b>Stéphane Duplessis</b> |
| <b>Guy Dufour</b>       | <b>Diane Marquis</b>       | <b>Jean Audet</b>         |
| <b>Sonia Gagné</b>      | <b>Gilles Joyal</b>        | <b>Michel Roy</b>         |
| <b>Gaétan Charrier</b>  | <b>Gisèle Legault</b>      | <b>Nancy Belliveau</b>    |
| <b>Sylvain Daguerre</b> | <b>Pauline Duff</b>        | <b>Roger Verreault</b>    |
| <b>Daniel Côté</b>      | <b>Côme Bisailon</b>       | <b>Carole Couture</b>     |
| <b>Carl Deblois</b>     | <b>Francine Descôteaux</b> |                           |
| <b>Michel Jobin</b>     | <b>Paul Boudreau</b>       |                           |
| <b>Marie-Ève Houde</b>  | <b>Natacha Marinier</b>    |                           |
| <b>Lise Fournier</b>    | <b>Geneniève Telmosse</b>  |                           |

# ANNEXE C

---

## Bilan financier de L'A.M.Q au 31 avril 2005

### **1) Revenus :**

Nombre de membres inscrit au 31 Avril 2005 : **362** répartis comme suit :

275 membres à 10\$ soit 2750.00\$  
et 87 membres à 5\$ soit 435.00\$

pour un total de **3185.00\$**

### **2) Dépenses :**

Frais de constitution de l'AMQ : 252.55\$

Rabais Départ/Arrivée : 145.00\$

Dépliants : 70.00\$

Fascicules : 69.02\$

Site WEB : 150.00\$

Frais de déplacement : 357.00\$

Fournitures (papier, timbres, encre, enveloppes, ...) : 1295.32\$

Frais de banque (frais de compte, chéquier) : 215.99\$

pour un total de **2554.88\$**

### **3) Solde :**

Le solde courant est de  $3185.00 - 2554.88 =$  **630.12\$**